## PASSIF

OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES	
Emprunt Sup. Court I. O. F., Capital       \$150,000.00         Intérêts accrus       1,216.66	\$151,216.66
OBLIGATIONS AUX PORTEURS, SÉRIE C Capital	16,637.50
Total dû aux créanciers  CAPITAL-ACTIONS  Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal	\$167,854.16
Actionnaires divers	91,630.00 \$259,484 16
Solde au 30 décembre 1905	Menny Trans
l'année courante	
Solde de l'exercice 1906	
Solde au 31 décembre 1906	27,256.80
Examiné et certifié conforme aux livros	\$286,740.96

Examiné et certifié conforme aux livres.

M.-L.-J. LACASSE, HENRI BEAUREGARD, Auditeurs. Montréal, 18 février 1907.

ARTHUR GAGNON, Secrétaire-trésorier.

M. F. Martineau, secondé par M. C. Berthier, M. D., propose que les bilans de l'Association et du Monument National soient adoptés.

Adopté.

L'honorable Juge Eugène Lafontaine donne ensuite lecture du rapport des Cours Publics qui se lit comme suit:

A M. le président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

Les cours publics de notre So-

ciété se sont ouverts cette année sous les meilleurs auspices. Les anciens cours ont tous été continués avec une augmentation considérable dans le nombre des élèves, et pour répondre à la faveur dont notre œuvre est l'objet, quatre nouveaux cours ont été ajoutés au programme savoir : le cours d'électricité, avec M. Herdt, comme professeur ; le cours d'hygiène populaire qui a été confié à M. le Dr Valin ; le cours de droit usuel et commercial confié à notre secrétaire général, M. Marsan ; et le cours de sténographie et dacty-